

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13239**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

DGE_GM : DGE grade Master Sciences des organisations, Mention Gestion de patrimoine, Spécialité Gestion de patrimoine

Nouvel intitulé : Sciences des organisations, Mention Gestion de patrimoine et banque privée. Finalité professionnelle. Diplôme de Grand Etablissement (DGE)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Dauphine, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université, Recteur chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier, 312 Commerce, vente, 313w Vente de produits financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Analyser la situation financière du client (particuliers / professionnels) et réaliser un bilan de sa structure patrimoniale
- Définir avec le client ses objectifs (constitution d'une épargne...) selon ses besoins (régime matrimonial, succession)
- Etablir une étude patrimoniale, proposer les cadres juridiques, fiscaux et les produits adaptés en vue d'optimiser sa situation patrimoniale et fiscale
- Déterminer une stratégie financière et orienter si besoin le client vers des spécialistes (avocat, notaire...)
- Etablir ou vérifier les documents justificatifs de placement, les rapports de rentabilité des produits financiers contractés et les adresser au client
- Suivre et mettre à jour les dossiers clients à chaque événement (succession, cession de bien...)
- Développer un portefeuille de clients/prospects et connaître les principes de la relation client
- Appliquer la réglementation financière
- Conseiller un client dans la constitution, valorisation, protection et transmission de son patrimoine
- Lire, comprendre et appliquer les règles juridiques et fiscales ainsi que les décisions juridictionnelles qui concernent la fiscalité française, européenne, internationale des particuliers, des entreprises et des Travailleurs Non Salariés.
- Maîtriser notamment les principes du droit civil et du droit du patrimoine professionnel qui concernent les particuliers, les professionnels et les entreprises
- Maîtriser les outils de gestion financière, calculs financiers, l'utilisation de logiciels financiers, la comptabilité générale
- Savoir analyser les risques financiers
- Comprendre l'économie des marchés financiers
- Travailler en autonomie, travailler en équipe
- Réaliser une étude, poser une problématique, construire et développer une argumentation, interpréter les résultats et élaborer une synthèse
- Effectuer une recherche d'information
- Communiquer, rédiger clairement, préparer des supports adaptés en français et en anglais
- S'intégrer dans un milieu professionnel de façon éthique et responsable

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Etablissements financiers, compagnies d'assurance, caisses de retraite, sociétés immobilières, sociétés de conseil et de gestion d'actifs, family office, études notariales, cabinets d'expertise-comptable

Conseil en gestion de patrimoine

Gestion de fortune, family office

Gestion de portefeuille

Ingénierie patrimoniale

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1303 : Gestion de portefeuilles sur les marchés financiers

Réglementation d'activités :

Certification AMF

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur quatre semestres après la licence ou équivalent : licence de gestion, d'économie ou de droit, ou encore diplômes et/ou expérience jugés équivalents par la commission pédagogique.

Le master 1 s'articule autour de 3 modules :

- module 1 Droit et fiscalité (18 ECTS) : Droit des sociétés, Introduction English Law, Droit des assurances et patrimoine professionnel, Fiscalité du patrimoine professionnel :TVA, Gestion fiscale interne et internationale, Patrimoine et investissement immobilier, Assurance vie

et risques civils et fiscaux.

- module 2 Economie et finance (21 ECTS) : Macroéconomie financière, Finance internationale, Perspectives économiques des systèmes de retraites, Assurance vie : aspects techniques, Choix de portefeuille, Produits dérivés, Risk investment decision.

- module 3 Outils pour la gestion de patrimoine (15 ECTS) : Marketing financier, Gestion à long terme de la relation commerciale, Etudes de cas en gestion de patrimoine, Financial landscaping, Ingénierie financière et pratique des marchés.

- rapport de stage (6 ECTS)(stage obligatoire 3 mois minimum)

Le master 2 est dispensé en alternance, il est composé de 2 modules:

- module 1 Enseignements théoriques (25 ECTS) : Transmission du patrimoine professionnel, Ingénierie financière, Droit international privé, Produits et marchés de taux, Fiscalité internationale en gestion de patrimoine, Stock options, Finance du patrimoine immobilier, Arbitrage international, Droit pénal financier.

- module 2 Enseignements dirigés (22 ECTS) : Etudes de cas en gestion de portefeuille, Techniques commerciales, Anglais + préparation TOEIC, Outils juridiques de gestion de patrimoine professionnel, Marché de l'art, Patrimoine viticole, Méthodologie et transmission du patrimoine, Medium and long term Savings in Europe, Etude de cas ingénierie patrimoniale.

- Rapport de stage ou livret d'apprentissage et soutenance orale (13 ECTS)(stage obligatoire 6 mois minimum / contrat d'apprentissage sur 1 an)

Evaluation : il existe une compensation totale entre les UE au sein des modules.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury désigné par le Président de l'Université, présidé par un professeur ou un Maître de conférences des Universités et comprenant le responsable de la formation et des enseignants.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Possible par VES ou VAP (étude du dossier par la Commission pédagogique)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Majorité d'enseignants-chercheurs, ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : CJA : Compétence Juridique Appropriée Texte réglementaire : Selon l'arrêté du 19 décembre 2000, l'agrément portant sur la Compétence Juridique Appropriée (CJA), prévue par l'article 54-1 de la loi n° 711130 du 31 décembre 1971, est conféré au titulaire d'un diplôme de master de gestion de patrimoine.	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 septembre 2009 relatif aux habilitations des masters de l'université Paris Dauphine

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

35 étudiants en moyenne par an

55% Hommes, 45% Femmes

APEC enquête promotion 2008-2009 :

taux d'insertion : 95%

durée moyenne d'accès à l'emploi : 2 mois.

<http://www.dauphine.fr/fr/universite/enquete-apec-dauphine-2011>

Autres sources d'information :

www.igp.dauphine.fr

<http://www.dauphine.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut de Gestion du Patrimoine, pôle Léonard de Vinci, 2 avenue Léonard de Vinci, 92400 Courbevoie

Historique de la certification :

Master existant depuis 2005-2006

Certification suivante : Sciences des organisations, Mention Gestion de patrimoine et banque privée.Finalité professionnelle. Diplôme de Grand Etablissement (DGE)